

Rire jaune... depuis 30 ans déjà !

Imaginez le service de distribution du courrier des P&T. En 1977, une étude révèle qu'il distribue le courrier seulement à 60 % de ses clients et avec pas mal de retard aux 40 % restants, alors que l'obligation d'être un service national le contraint à distribuer le courrier posté dans ses boîtes à lettres à toute la population au Luxembourg.

Depuis, les P&T ne cessent de continuer avec cette façon de faire. Or l'étude a montré des voies et chemins pour changer cela.

Les résultats de nouvelles études faites en 2000, 2003 et 2006 font ressortir finalement en 2007, lors de la présentation de la dernière étude, que depuis 30 ans, les P&T ne cessent d'ignorer – contre vents et marées, semble-t-il – 40 % de ses clients.

Comme il s'agit d'un service public, il était normal que les députés du Parlement s'agitent. Ce fut le cas pendant trois décennies avec une multitude de questions parlementaires, de « hearings », d'heures d'actualité et autres questionnements et motions. Et naturellement, la presse n'a cessé d'attirer l'attention sur l'injustice dont les 40 % sont victimes.

Notons, pour être juste, que la direction a quand même essayé de réagir pendant ces trente ans : par des rapports, projets pilote, évaluations, essais grandeur nature ou à petite échelle. Elle a même mis en place en 1990 un service exclusivement spécialisé pour essayer d'atteindre 40 % de ses clients. Son chef de service met sur papier une ribambelle de mesures, 40 (!) au total, pour renverser la barre dès 1991. Quarante mesures ne suffisant pas, le même service surenchérit sept ans plus tard avec un document plein de « constats, questions et perspectives ».

Et depuis, la direction et les services concernés et spécialisés, croient trouver le remède-miracle dans un feu d'artifice de nouvelles appellations. Voilà les plus connus : DECOLAP, DECOPRIM, PROF, PROOF, PERICLES, GRUND, CLEMENT, CASNA, ALLETT, ACCUEIL, INSERTION, COIP, REMEDIATION, CLIPP, CLIJA, BI, PROCI, MEDIATEUR.

Dix-sept ans après la création du service spécialisé – 30 ans après la première étude, la direction – non pas des P&T, vous l'avez deviné, mais du ministère de l'Education nationale –, dans un papier remis à la Chambre des députés le 13 décembre 2007, explique :

« En 1977 l'étude MAGRIP (matière grise perdue) réalisée sur un échantillon d'élèves de 6^e année en 1968 a montré que les enfants originaires de catégories socio-professionnelles avaient moins de chances de réussite dans notre système scolaire.

Aujourd'hui 40 (sic !) ans après toutes les études conduisent aux mêmes conclusions : Une étude réalisée en 2005 sur les élèves nés en

1988 a montré que statistiquement, l'enfant d'un universitaire de la carrière supérieure a 80 % de chances de se retrouver à l'enseignement secondaire alors que l'enfant de l'ouvrier non qualifié en a 10 % et que 10 % des enfants d'un universitaire de la carrière supérieure accusent un retard scolaire, mais 52 % pour l'ouvrier non qualifié et 43 % pour l'ouvrier qualifié.

Alors qu'au cours des dernières décennies l'attention s'est toujours portée sur la problématique de l'origine culturelle ou nationale des enfants on constate que l'influence du facteur "catégorie socio-professionnelle" prime tout en sachant qu'elle est alourdie par le facteur "nationalité". »

Et puis de développer des perspectives :

« Perspectives

Il est un fait que notre école a du mal à s'adapter à l'hétérogénéité croissante de la population scolaire et que l'école ne tient pas suffisamment compte de la diversité linguistique et sociale.

Il importe de définir des critères de qualité pour une école d'intégration à la fois sociale et plurilingue, précisant les champs d'action prioritaires, et d'appuyer, d'évaluer et de diffuser les initiatives qui vont de ce sens. »

En lisant cette citation et en la mettant en relation avec la réalité, je ne peux terminer ce texte que sous la forme d'un conte pour enfants :

Il était une fois... ce 13 décembre 2007, au moment de la lecture à haute voix à la Chambre des députés des « Perspectives », sont entrés en file indienne les ministres responsables depuis 30 ans avec les employés du service spécialisé depuis 17 ans et ont demandé publiquement pardon au peuple des nantis et laissés-pour-compte. Le ministre en charge a annoncé la dissolution du service spécialisé et démissionné par la suite.

Ou préférez-vous cette version du conte ?

Version imaginée du rapport de la Chambre des députés :

Le 13 décembre 2007, les ministres en charge de l'Education nationale depuis 1977, secondés par les employés du service de la scolarisation des enfants étrangers en charge depuis 1990, ont fait part de leurs succès dans l'intégration des enfants étrangers et/ou de milieux sociaux défavorisés dans l'école publique et ont esquissé « des perspectives pour une école d'intégration à la fois sociale et plurilingue ». (Applaudissements sur tous les bancs – standing ovation au banc du gouvernement – rire jaune sur les gradins réservés aux visiteurs.)